

dstgroup

Rapport d'évaluation intermédiaire sur les risques de corruption et d'infractions assimilées

Braga, octobre 2023



Index

Index	2
Introduction	3
Méthodologie.....	3
Identification des risques élevés ou très élevés de corruption et d'infractions assimilées	4
Évaluation de la mise en œuvre des mesures préventives et correctives identifiées ..	5
Conclusion	6

Introduction

Dans le cadre de l'application du Décret-loi n° 109-E/2021 relatif au régime général de prévention de la corruption (« RGPC »), dstgroup a mis en œuvre un plan de prévention des risques de corruption et d'infractions assimilées (« PPR »), en vue d'identifier les risques de corruption et d'infractions assimilées et les mesures préventives et correctives.

Le présent rapport a pour objet le contrôle intermédiaire du PPR, à savoir l'évaluation des situations identifiées dans le PPR comme présentant un risque maximal ou élevé de corruption et d'infractions assimilées, tel qu'établi à l'article 6, paragraphe 4, du RGPC. Cette évaluation consistera à identifier les risques applicables, les mesures préventives et correctives adoptées et l'évaluation de la mise en œuvre de ces mesures.

Méthodologie

Les procédures mises en œuvre pour évaluer/tester les mesures préventives visant à atténuer les risques de corruption et d'infractions assimilées identifiés dans le RPP sont les suivantes :

- Entretiens avec les services responsables des activités liées aux risques identifiés ;
- Réalisation de tests par échantillonnage des principaux contrôles mis en œuvre ;
- Analyse des règles internes et autres documents applicables au système de contrôle interne dans le domaine de la prévention de la corruption et des infractions assimilées.

Identification des risques élevés ou très élevés de corruption et d'infractions assimilées

Aux fins du présent rapport, les risques considérés comme élevés ou très élevés, spécifiés au RPP, ont été recensés.

Le tableau ci-dessous présente les risques identifiés comme élevés ou très élevés, ainsi que leur évaluation et les mesures d'atténuation, et ce conformément au PPR en vigueur chez dstgroup.

ACTIVITÉS	RISQUES POTENTIELS	ÉVALUATION			MESURES DE PRÉVENTION
		PO	IP	GR	
RISQUES TRANSVERSAUX					
Commercial					
Acquisition de clients	Établissement de relations d'affaires avec des clients, des intermédiaires et d'autres agents : (i) dont l'image, la réputation et l'honorabilité sont mauvaises ; (ii) qui sont associés à des enquêtes et/ou à des décisions judiciaires défavorables liées à des délits de corruption ou à des infractions assimilées ; (iii) qui font l'objet de sanctions appliquées par l'Union européenne, les Nations unies ou le gouvernement d'un pays dans lequel le tiers exerce ses activités ; et/ou (iv) dont les actionnaires, les directeurs, les bénéficiaires effectifs et les acteurs clés de la relation sont des personnes politiquement exposées (PPE) ou sont associés à des enquêtes, à des décisions judiciaires défavorables et/ou figurent sur des listes de sanctions.	M	A	ÉLEVÉ	Mise en œuvre d'une procédure de diligence raisonnable et d'une évaluation des risques pour les tiers Surveillance continue des risques et définition de mesures de diligence renforcées pour les tiers classés à haut risque
Achats					
Recrutement de fournisseurs/sous-traitants	Établissement de relations d'affaires avec des clients, des intermédiaires et d'autres agents : (i) dont l'image, la réputation et l'honorabilité sont mauvaises ; (ii) qui sont associés à des enquêtes et/ou à des décisions judiciaires défavorables liées à des délits de corruption ou à des infractions assimilées ; (iii) qui font l'objet de sanctions appliquées par l'Union européenne, les Nations unies ou le gouvernement d'un pays dans lequel le tiers exerce ses activités ; et/ou (iv) dont les actionnaires, les directeurs, les bénéficiaires effectifs et les acteurs clés de la relation sont des personnes politiquement exposées (PPE) ou sont associés à des enquêtes, à des décisions judiciaires	M	A	ÉLEVÉ	Mise en œuvre d'une procédure de diligence raisonnable et d'une évaluation des risques pour les tiers Surveillance continue des risques et définition de mesures de diligence renforcées pour les tiers classés à haut risque
	Renouvellement/extension excessifs de la durée des contrats ou signature d'avenants aux contrats sans analyse des conditions négociées, en évitant les consultations du marché et en suivant le processus d'approbation.	A	M	ÉLEVÉ	Implication du secteur des achats dans l'analyse des extensions des conditions contractuelles et/ou des modifications de contrats Établissement de règles concernant les avenants, les reconductions et les prolongations de contrats

Évaluation de la mise en œuvre des mesures préventives et correctives identifiées

Aux fins du présent rapport, une évaluation exhaustive des mesures d'atténuation mises en œuvre pour les risques considérés comme élevés ou très élevés a été réalisée.

Vous trouverez ci-dessous une évaluation détaillée de chacune de ces mesures.

Commercial			
Mesures préventives	La mesure a-t-elle été adoptée ?	Efficacité de la mesure	Mesures correctives à adopter
Mise en œuvre d'une procédure de diligence raisonnable et d'une évaluation des risques pour les tiers	Oui	Oui	-
Surveillance continue des risques et définition de mesures de diligence renforcées pour les tiers classés à haut risque	Oui	Oui	-
Achats			
Mise en œuvre d'une procédure de diligence raisonnable et d'une évaluation des risques pour les tiers	Oui	Oui	-
Surveillance continue des risques et définition de mesures de diligence renforcées pour les tiers classés à haut risque	Oui	Oui	-
Établissement de règles concernant les avenants, les reconductions et les prolongations de contrats	Oui	Oui	-
Implication du secteur des achats dans l'analyse des extensions des conditions contractuelles et/ou des avenants de contrats	Oui	Oui	-

Conclusion

Globalement, le groupe dst ne présente que trois risques potentiels présentant un degré de risque élevé. Chacun de ces risques est assorti de deux mesures de prévention. Après avoir évalué les mesures de prévention de ces risques, nous avons constaté qu'elles étaient mises en œuvre et très efficaces, ce qui a permis d'atténuer ces risques.